

Communiqué de presse

Lucerne, le 25 juin 2010

Après le match de foot, les urgences

Quand les buts s'enchaînent au Mondial, les médecins redoublent de travail en raison d'une recrudescence des accidents de loisirs. Les jours de match en semaine, la fréquence des accidents se produisant après le coup de sifflet final augmente en effet de 18%, voire même de 40%, le soir après les matches de notre équipe nationale. Une étude de la Suva en fait la démonstration.

Les grands événements sportifs tels que la coupe du monde football captivent le public pendant plusieurs semaines. La journée est organisée en fonction du coup d'envoi et les émotions se libèrent dans les restaurants ou les zones de projection publique sur écran géant. Une étude menée par la Suva démontre que la fréquence des accidents survenus immédiatement après les matches de coupe d'Europe ou de coupe du monde de football a été nettement supérieure à la moyenne. Les soirs de match en semaine, il faut ainsi s'attendre à près de dix accidents de plus par heure que d'habitude. Sur la durée de la coupe du monde qui a lieu actuellement, cela représente plusieurs centaines d'accidents pour les seuls assurés de la Suva et ces accidents génèrent un coût de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de francs.

Plus d'accidents après les matches

La Suva a analysé le processus des accidents durant la coupe d'Europe de football 2008 et le Mondial 2006 en comparant la fréquence des accidents les jours de match avec celle des jours sans match. Lors des périodes de coupe d'Europe ou de coupe du monde, la fréquence des accidents ne varie pas de manière significative en journée jusqu'au coup d'envoi avant de bondir de 18% pour le restant de la journée après la fin du match. Lorsque l'équipe nationale est sur le terrain, cette augmentation atteint même près de 40% dans les heures suivant la rencontre. Le succès ou l'échec de l'équipe nationale est également déterminant : Si elle gagne, on note une recrudescence de 30% des accidents déclarés à la Suva. Si elle perd, ce chiffre atteint 50%. Jusqu'à la phase finale, la fréquence des accidents augmente encore de 15% supplémentaires. Les victimes sont en majorité des hommes.

Principalement des accidents de circulation et pendant les sorties

Les accidents qui surviennent spécialement après les matches de coupe du monde ou d'Europe sont pour la plupart des accidents de la circulation ou des accidents pendant des sorties. Si l'on compare les soirées avec et les soirées sans matches, les accidents liés à des disputes ou des bagarres ne sont pas particulièrement significatifs. L'étude n'a en revanche pas porté sur le rôle de l'alcool dans ces accidents. Le nombre d'accidents durant les matches de coupe d'Europe ou de coupe du monde est nettement plus faible (-25%) pour les personnes pratiquant activement un sport. Ces

grands tournois n'ont en revanche aucune influence sur la fréquence des accidents professionnels. En comparaison avec le nombre total d'accidents survenant durant les loisirs, le nombre de ces accidents durant un grand événement footballistique reste faible. Même si chaque accident est un accident de trop - engendrant souffrance humaine et coûts d'assurance, la Suva ne pense pas que des mesures spécifiques s'imposent pour prévenir les accidents après les matches de coupe du monde pour ses assurés.

Un conseil de Gilbert Gress?

Gilbert Gress, entraîneur de légende, s'adresse à la communauté des internautes par webcam sous www.gress-cam.ch. Les personnes qui entrent leur numéro de téléphone recevront même un appel de Gilbert Gress qui leur apportera des conseils de prévention supplémentaires. La Suva mise en effet sur le Web pour s'adresser à la génération Web avec ses messages de prévention. La Gress-Cam peut être partagée avec des amis et connaissances d'un simple clic de souris par courriel, Facebook, Twitter ou Buzz.

Prestations mises en péril par la révision de la LAA

Le niveau de financement de la Suva est excellent. Elle ne touche aucune subvention publique. Dans le cadre de la révision de la Loi sur l'assurance accidents, la commission consultative du Conseil national a décidé de réduire les prestations de l'assurance-accidents obligatoire. Elle a réduit la couverture d'assurance d'environ 20%. Dorénavant, l'assurance de base ne couvrira plus que les accidents jusqu'à environ 100 000 francs contre 126 000 francs actuellement. Elle envisage de relever le taux d'invalidité minimal de 10% à 20%. Or, aujourd'hui, les petites rentes inférieures à 20% facilitent la réinsertion professionnelle. Un relèvement de ce taux entraînerait une recrudescence des litiges de responsabilité entre salariés et employeurs tout en compliquant la réinsertion professionnelle. Cette réduction des prestations incite d'autant plus à la perplexité que l'assurance-accidents fonctionne parfaitement, que ses finances sont solides et qu'elle ne nécessite aucune mesure d'assainissement.

Informations aux médias:

Jean-Luc Alt, communication d'entreprise,
tél. 026 350 37 81, jeanluc.alt@suva.ch

Infos complémentaires: www.suva.ch

S'abonner à la Newsletter Suva: www.suva.ch/newsletter-f

La Suva exerce son activité depuis 1918 et emploie près de 3000 personnes au siège de Lucerne, dans ses 19 agences réparties dans toute la Suisse et dans ses deux cliniques de réadaptation de Bellikon et de Sion. Entreprise indépendante de droit public, elle assure près de 115 000 entreprises, soit 2 millions d'actifs et de chômeurs, contre les conséquences des accidents et des maladies professionnelles. La Suva génère un volume de primes d'environ 4,2 milliards de francs. Depuis 2005, elle assume aussi la gestion de l'assurance militaire sur mandat de la Confédération. Ses prestations comprennent la prévention, l'assurance et la réadaptation. L'entreprise est financièrement autonome et ne perçoit pas de subventions. Ses excédents de recettes sont redistribués aux assurés sous forme de réductions de primes. Les partenaires sociaux - em-

suva

ployeurs et salariés - de même que la Confédération sont représentés au sein de son Conseil d'administration.